

## FORMATION – ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE ET GARANTIR LES DROITS DES RESIDENTS EN EHPAD

L'accompagnement de la fin de vie en EHPAD engage fortement les professionnels, tant sur le plan humain que professionnel.

Il nécessite une posture empreinte de respect, d'écoute et de justesse, tout en garantissant l'exercice des droits fondamentaux du résident jusqu'au dernier instant.

Cette formation vise à renforcer les repères législatifs, éthiques et cliniques liés à la fin de vie, et à outiller les équipes pour proposer un accompagnement individualisé, coordonné et respectueux de la dignité. Elle favorise également une réflexion collective sur les pratiques, la communication et le soutien des familles et des professionnels.

Elle permet aux professionnels d'accompagner la fin de vie en EHPAD dans le respect des droits, de la dignité et des volontés du résident, en s'appuyant sur une approche éthique, pluridisciplinaire et bienveillante.

**Public cible :** Professionnels en ESSMS

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 2 jours – 14 heures (modulable)

**Objectifs pédagogiques :**

- **Comprendre** le cadre législatif et éthique de la fin de vie
- **Identifier** les droits fondamentaux du résident en fin de vie
- **Analyser** les situations complexes liées à la fin de vie
- **Connaître** les principes des soins palliatifs en EHPAD
- **Comprendre** les enjeux relationnels avec les familles et les proches

**Objectifs opérationnels :**

- **Respecter** les volontés exprimées par le résident
- **Utiliser** les directives anticipées et la personne de confiance
- **Contribuer** à la prise en charge de la douleur et de l'inconfort
- **Adapter** sa posture et la communication en fin de vie
- **Participer** à une coordination pluridisciplinaire efficiente
- **Prévenir** les situations de maltraitance ou de non-respect des droits

**Modalités et délais d'accès :**

- Recueil des attentes et besoins des participants en amont de la formation
- Test de positionnement en amont de la formation
- Un délai minimum et incompressible de 3 semaines entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

**Méthodes utilisées :**

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



- Formation en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 15 apprenants maximum
- Tables, chaises, vidéoprojecteur, paperboard, supports visuels
- Alternance de théorie, questionnement didactique
- Étude de cas, échanges d'expériences, mises en situation, ateliers pratiques et exercice intersession pour application des savoirs acquis
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement sera réalisé tout au long de la formation.
- Livret pédagogique stagiaire remis en fin de formation

#### Modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis tout au long de la formation (quizz, jeux de rôle, études de cas, mise en situation professionnelle...)
- Evaluation de fin de formation

#### Inscription :

Pour toute demande, veuillez nous contacter :

- [06/84 17 53 45](tel:0684175345)
- [contact@ns-conseil-formation.com](mailto:contact@ns-conseil-formation.com)

#### Accessibilité :

- Référent handicap **NS CONSEIL & FORMATION**
- Partenaire handicap (AGEFIPH)
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant
- [Merci de préciser vos besoins dès le premier contact](#)

#### Prix (coût pédagogique) :

- 2 500 € - TVA non applicable - (hors frais de déplacement)
- Éligible aux financements publics

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## Programme général - accompagner la fin de vie et garantir les droits des résidents en EHPAD

### CADRE LEGISLATIF, ETHIQUE ET DROITS DES RESIDENTS

- Droits fondamentaux de la personne accompagnée en fin de vie
- Respect de la dignité, de l'intimité et de la liberté de croyance
- Repères législatifs : directives anticipées, personne de confiance, consentement
- Principes de la loi Claeys-Leonetti et implications professionnelles
- Enjeux éthiques et décisions collégiales en situation complexe
- Prévention des atteintes involontaires aux droits des résidents

### COMPRENDRE LA FIN DE VIE ET LES SOINS PALLIATIFS EN EHPAD

- Définition et philosophie des soins palliatifs
- Spécificités de la fin de vie en EHPAD
- Repérage des situations de fin de vie et anticipation des besoins
- Approche globale de la personne (physique, psychique, sociale, spirituelle)
- Articulation avec le projet personnalisé et les équipes spécialisées

### ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE : DOULEUR, INCONFORT ET SYMPTÔMES

- Repérage et évaluation de la douleur chez la personne âgée
- Prise en charge de la douleur et des inconforts fréquents
- Soins de confort et accompagnement du quotidien
- Adaptation des soins à l'évolution de l'état de santé
- Prévention des soins non pertinents ou invasifs
- Recherche du confort et de l'apaisement

### ACCOMPAGNEMENT RELATIONNEL DU RESIDENT ET DE SES PROCHES

- Posture professionnelle en fin de vie : présence, écoute et respect
- Communication verbale et non verbale avec le résident
- Respect de l'intimité, de la spiritualité et des rites
- Accueil et soutien des proches
- Gestion des émotions, des désaccords et des situations sensibles
- Prévention des tensions et incompréhensions relationnelles

### COORDINATION, TRACABILITE ET PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

- Coordination pluridisciplinaire autour de la fin de vie
- Traçabilité des volontés, décisions et accompagnements
- Qualité des transmissions et continuité des soins
- Analyse des pratiques professionnelles et retours d'expérience
- Inscription de la fin de vie dans la démarche qualité

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



## Programme détaillé - accompagner la fin de vie et garantir les droits des résidents en EHPAD

### JOURNEE 1 :

#### CADRE, DROITS ET ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE

**MATINEE : FIN DE VIE EN EHPAD : CADRE LEGISLATIF ET ETHIQUE - DUREE : 2H30**

*Objectif : Sécuriser les pratiques professionnelles de l'accompagnement de la fin de vie grâce à des repères juridiques et éthiques clairs*

#### **Chapitre 1 : Droits fondamentaux du résident en fin de vie**

Respect de la dignité, de l'intimité et de la vie privée  
Liberté de croyance, de pensée et d'expression  
Droit à l'information et au respect des volontés  
Place du résident comme sujet jusqu'au dernier instant

#### **Chapitre 2 : Loi Claeys-Leonetti : repères essentiels**

Principes de la loi et évolution du cadre législatif  
Directives anticipées : contenu, valeur juridique, conditions d'utilisation  
Personne de confiance : rôle, limites et articulation avec les proches  
Refus de traitement et sédation profonde et continue

#### **Chapitre 3 : Consentement éclairé et expression des volontés**

Recueil du consentement en situation de fin de vie  
Adaptation en cas d'altération des capacités de communication  
Traçabilité des décisions et des échanges et importance de la décision collégiale

#### **Chapitre 4 : Réflexion éthique en situation de fin de vie**

Questionnements éthiques rencontrés en EHPAD  
Tensions entre protection, autonomie et sécurité  
Place des réunions collégiales et du travail d'équipe : repères pour prévenir les dérives et les décisions isolées

➤ **Évaluation de la séquence : temps d'échange + réponse aux questions**

#### **APRES- MIDI : SOINS PALLIATIFS ET ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE - DUREE : 4H30**

*Objectif : Contribuer à une prise en charge globale, anticipée et individualisée de la fin de vie*

#### **Chapitre 1 : Principes des soins palliatifs en EHPAD**

Définition et philosophie des soins palliatifs  
Approche globale : physique, psychologique, sociale et spirituelle  
Place des soins palliatifs dans le projet personnalisé

#### **Chapitre 2 : Repérage de la fin de vie**

Signes cliniques et évolution de l'état de santé  
Importance de l'anticipation (douleur, inconfort, accompagnement)  
Coordination avec le médecin et les équipes spécialisées

#### **Chapitre 3 : Prise en charge de la douleur et de l'inconfort**

Évaluation de la douleur et vigilance face aux idées reçues (douleur « normale »)  
Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse  
Dyspnée, anxiété, agitation, inconforts fréquents en fin de vie

#### **Chapitre 4 : Soins de confort et accompagnement quotidien**

Soins d'hygiène et de nursing, installation, alimentation et hydratation  
Présence, gestes simples et attention au confort global et respect du rythme et des besoins du résident

➤ **Évaluation de la séquence : mises en situation + analyses collective de pratiques**

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## Programme détaillé - accompagner la fin de vie et garantir les droits des résidents en EHPAD

### JOURNEE 2 :

#### ACCOMPAGNEMENT RELATIONNEL, COORDINATION ET QUALITE

**MATINEE : ACCOMPAGNER LE RESIDENT EN FIN DE VIE - DUREE : 3H30**

*Objectif : Développer une posture professionnelle ajustée, respectueuse et humaine*

#### **Chapitre 1 : Posture professionnelle en fin de vie**

Présence soignante, juste distance et disponibilité

Accueil des émotions du résident

Respect du silence et des temps de pause

#### **Chapitre 2 : Communication avec le résident**

Parole, non-verbal et communication adaptée

Maintien du lien relationnel malgré la dégradation de l'état de santé

Attention aux mots, au ton et à l'attitude

#### **Chapitre 3 : Respect de l'intimité, de la spiritualité et des rites**

Prise en compte des croyances et pratiques personnelles

Respect des souhaits religieux, culturels ou philosophiques

Articulation avec les familles et intervenants extérieurs

#### **Chapitre 4 : Prévention de la maltraitance en fin de vie**

Repérage des risques de maltraitance involontaire

Éviter les soins non pertinents ou invasifs

Ajuster les pratiques pour préserver la dignité

- **Évaluation de la séquence : évaluation formative par mise en situation professionnelle (étude de cas)**

**APRES-MIDI : ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES ET TRAVAIL D'EQUIPE - DUREE : 2H30**

*Objectif : Soutenir les proches et renforcer la cohérence des pratiques d'équipe*

#### **Chapitre 1 : Accueillir et soutenir les proches**

Écoute des émotions, inquiétudes et questionnement

Respect du rythme de chacun (posture de soutien sans jugement)

#### **Chapitre 2 : Communication avec les familles**

Donner une information claire, progressive et adaptée

Gérer les désaccords et incompréhensions

Maintenir une cohérence d'équipe dans les messages transmis

#### **Chapitre 3 : Coordination pluridisciplinaire autour de la fin de vie**

Rôle de chacun dans l'accompagnement

Importance des décisions partagées

Articulation avec les partenaires extérieurs (médecin, EMSP, etc.)

#### **Chapitre 4 : Soutien des équipes confrontées à la fin de vie**

Impact émotionnel sur les professionnels

Prévention de l'épuisement et du désengagement

Espaces de parole et analyse de pratiques

- **Évaluation de la séquence : RETEX, temps d'échange + réponse aux questions**

**APRES-MIDI : TRACABILITE, COORDINATION ET AMELIORATION CONTINUE – DUREE : 1H00**

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



*Objectif : Sécuriser et valoriser l'accompagnement de la fin de vie dans la durée*

**Chapitre 1 : Traçabilité des volontés et des décisions**

Dossier résident, transmissions et écrits professionnels

Importance de la cohérence et de la continuité

**Chapitre 2 : Lien avec la démarche qualité et les attendus HAS**

Inscription de la fin de vie dans la politique qualité de l'établissement

Valorisation des pratiques bientraitantes

- **Évaluation de la séquence : évaluation formative par projection (vérifier l'appropriation des outils et la transférabilité dans les pratiques professionnelles)**

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## ACCESSIBILITE NUMERIQUE

**En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de NS CONSEIL & FORMATION en matière d'accessibilité numérique.**

### RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, NS CONSEIL & FORMATION a nommé un responsable de l'accessibilité numérique (Nathalie SCHMITT).

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

### ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de NS CONSEIL & FORMATION, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années.

Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation par des dispositifs en présentiel.

### GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils.

Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV) & CONDITIONS PARTICULIERES

*Document mis à jour le 18/11/2025*

### **NS CONSEIL & FORMATION**

SASU au capital de 1 000 € – RCS Versailles 933 133 787

Siège social : 16 rue de Versailles, 78790 SEPTEUIL

NDA : 11788705278 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

### **Article 1 – Objet et champ d'application**

La société **NS CONSEIL & FORMATION** est un organisme de formation professionnelle, d'audit et de conseil à destination des professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en intra entreprise.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **NS CONSEIL & FORMATION** (ci-après « l'Organisme ») et tout client professionnel (ci-après « le Client ») dans le cadre de la réalisation :

- d'actions de formation professionnelle continue ;
- de prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement.

Toute commande de prestation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans notifications préalables, les CGV applicables au Client étant celles en vigueur à la date du Contrat.

### **Article 2 – Documents contractuels**

La relation contractuelle est formalisée par les documents suivants, par ordre de priorité décroissant :

- la convention ou le contrat de formation (le cas échéant) ;
- les conditions particulières ;
- le devis accepté ;
- les présentes CGV.

Le Contrat prend effet au jour de la signature du Contrat pour la durée nécessaire à la fourniture des Prestations, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par **NS CONSEIL & FORMATION**.

### **Article 3 – Devis et commande**

Toute prestation donne lieu à l'émission d'un devis précisant la nature, la durée, le prix et les

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



modalités d'exécution de la prestation.

La commande est réputée ferme et définitive à réception du devis signé, daté et revêtu de la mention « Bon pour accord ».

Toutes demandes de prestations complémentaires non prévues auxdites Conditions Particulières pourront faire l'objet d'une offre complémentaire de l'Organisme de formation, laquelle sera soumise aux présentes CGV, sauf disposition particulière entre les Parties.

---

#### Article 4 – Prise en charge partielle ou totale du prix par un intermédiaire

En cas de financement par un OPCO, merci de noter que **NS CONSEIL & FORMATION** n'accepte pas de subrogation (règlement de la formation par l'OPCO directement auprès de l'organisme de formation). L'établissement ne devra pas demander de subrogation au moment du dépôt du dossier de financement, et devra régler l'organisme de formation au moment de la facturation.

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

---

#### Article 5 – Prix, TVA et modalités de paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et précisés sur les devis correspondants.

##### 5.1 Prestations de formation professionnelle continue

Les prestations relevant de la formation professionnelle continue, réalisées par **NS CONSEIL & FORMATION** dans le cadre de son activité déclarée, sont exonérées de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément aux dispositions de l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les devis et factures relatifs aux actions de formation portent la mention : « Exonération de TVA – article 261-4-4° du CGI ».

##### 5.2 Prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement

Les prestations de conseil, d'audit et d'accompagnement ne relèvent pas du champ de la formation professionnelle continue et sont, à ce titre, soumises à la TVA au taux en vigueur.

Les devis et factures correspondants mentionnent distinctement le montant hors taxes, le taux de TVA applicable et le montant toutes taxes comprises.

##### 5.3 Modalités de paiement

Sauf stipulation contraire, les factures sont payables dans un délai de trente (30) jours à compter de leur date d'émission, sans escompte, par virement bancaire ou chèque.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront exigibles de plein droit, calculées sur la base du taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## Article 6 – Responsabilité

---

**NS CONSEIL & FORMATION** est tenue à une obligation de moyens.

La responsabilité de l'Organisme ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée aux dommages directs, à l'exclusion de tout dommage indirect. La responsabilité de **NS CONSEIL & FORMATION** ne saurait être engagée pour des dommages indirects tels que perte de chiffre d'affaires, perte de données, préjudice commercial ou atteinte à l'image.

En tout état de cause, la responsabilité financière de l'Organisme est plafonnée au montant total encaissé au titre de la prestation concernée.

## Article 7 – Force majeure

---

**NS CONSEIL & FORMATION** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure.

Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence :

- la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique ;
- les grèves ou conflits sociaux externes à **NS CONSEIL & FORMATION** ;
- les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de **NS CONSEIL & FORMATION**.

## Article 8 - Propriété intellectuelle et copyright

---

L'ensemble des supports, outils, méthodes et livrables produits par **NS CONSEIL & FORMATION** demeurent sa propriété exclusive, sauf stipulation contraire expresse.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

## Article 9 - Confidentialité et communication

---

**NS CONSEIL & FORMATION**, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par **NS CONSEIL & FORMATION** au Client.

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par **NS CONSEIL & FORMATION** comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise **NS CONSEIL & FORMATION** à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Article 10 - Protection et accès aux informations à caractère personnel

---

MAJ le 05/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Les parties s'engagent à conserver confidentielles les informations échangées dans le cadre de l'exécution des prestations.

Concernant les actions de formation, le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de **NS CONSEIL & FORMATION**
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : **NS CONSEIL & FORMATION** ou par voie électronique à : **NS CONSEIL & FORMATION**.
- En particulier, **NS CONSEIL & FORMATION** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, **NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

---

### Article 11 – Réclamations

Engagé dans une démarche qualité, **NS CONSEIL & FORMATION** porte un grand intérêt au degré de satisfaction de ses Clients et/ou Bénéficiaires. A ce titre, une évaluation de la satisfaction sera proposée dans le cadre des Prestations effectuées.

**NS CONSEIL & FORMATION** informe le Client qu'il a la possibilité à tout moment de saisir **NS CONSEIL & FORMATION** d'une réclamation par mail, téléphone ou courrier qui engagera alors une enquête interne afin d'identifier les éventuelles pistes d'amélioration. Le Client sera informé des suites données à sa réclamation.

---

### Article 12 – Litiges

Les présentes conditions générales de vente et tous les rapports entre **NS CONSEIL & FORMATION** et ses commanditaires relèvent de la loi française.

Les parties s'engagent à rechercher des modalités de règlement amiable aux difficultés qui pourraient résulter de la présente convention.

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

---

### Article 13 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**NS CONSEIL & FORMATION** s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique ou organisationnelle afin de permettre l'accès aux formations aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme. Le Client ou le bénéficiaire est invité à signaler toute situation de handicap dès la prise de contact afin d'étudier les modalités d'adaptation ou, le cas échéant, d'orientation vers une structure partenaire.

---

### Article 14 – Contact

MAJ le 05/02/2026

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros

Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou contact@ns-conseil-formation

Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Société **NS CONSEIL & FORMATION**

16 rue de Versailles,  
78790 SEPTEUIL

Référent Handicap Formation : Nathalie SCHMITT  
Téléphone : 06 84 17 53 45  
Email : [contact@ns-contact-formation.fr](mailto:contact@ns-contact-formation.fr)

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE FORMATION

Les présentes conditions particulières précisent les modalités spécifiques applicables selon la nature de la prestation commandée.

### Article 1 – Objet de la formation

Chaque action de formation est définie par un programme précisant les objectifs pédagogiques, le contenu, la durée, les modalités pédagogiques et d'évaluation.

### Article 2 – Modalités de réalisation

Les formations peuvent être réalisées en présentiel, distanciel ou format hybride.  
Les supports pédagogiques sont remis sous format papier ou dématérialisé.

### Article 3 – Suivi et évaluation

La participation des stagiaires est attestée par des feuilles d'émargement ou des relevés de connexion.  
Des évaluations des acquis sont mises en œuvre selon les modalités précisées dans le programme.  
Une attestation de fin de formation est remise au commanditaire.

### Article 4 – Annulation et abandon

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

- Entre 2 semaines et 1 semaine avant : 50 % du coût est dû ;
- Entre 1 semaine et 48 heures avant : 75 % du coût est dû ;
- Moins de 48 heures avant : 100 % du coût est dû.

Ces sommes ne sont pas imputables sur les financements OPCO.

### Article 5 – Annulation par NS CONSEIL & FORMATION

**NS CONSEIL & FORMATION** se réserve le droit d'annuler une formation notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure. Les sommes perçues seront alors remboursées.

**MAJ le 05/02/2026**

NS CONSEIL & FORMATION – SASU au capital de 1000 Euros  
Siège social : 16 rue de Versailles - 78790 SEPTEUIL - Contact : 06/84 17 53 45 ou [contact@ns-conseil-formation](mailto:contact@ns-conseil-formation)  
Siret n° 93313378700012 – Code NAF : 8559A  
Numéro de déclaration d'activité 11788705278 enregistré auprès de la préfecture d'Île de France  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

## CONDITIONS PARTICULIERES – ACTIONS DE CONSEIL

### Article 1 – Objet et périmètre

---

Les prestations de conseil sont définies dans le devis accepté et constituent des obligations de moyens.

### Article 2 – Livrables

---

Les livrables sont remis selon les modalités précisées contractuellement.

### Article 3 – Financement

---

Les prestations de conseil ne relèvent pas de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'aucun financement public ou mutualisé, notamment par un OPCO.

### Article 4 – Annulation

---

Toute annulation ou report d'une prestation de conseil donnera lieu à facturation des travaux déjà réalisés.

#### Contact

NS CONSEIL & FORMATION  
16 rue de Versailles  
78790 SEPTEUIL  
[contact@ns-conseil-formation.fr](mailto:contact@ns-conseil-formation.fr)  
06/84 17 53 45

**Tampon, date et signature du Client, précédée de la date et de la mention**

**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

**MAJ le 05/02/2026**